

Initiatives ministérielles

Avant de décrire ces mesures, je voudrais attirer votre attention sur des signes très encourageants qui nous donnent l'espoir d'une reprise durable et soutenue.

Ce matin même, Statistique Canada nous a donné les derniers chiffres de 1992 sur les marchandises canadiennes et, comme le disait mon collègue libéral, ce sont des chiffres impressionnants.

Les exportations ont atteint un niveau annuel record de 157,5 milliards de dollars. C'est une augmentation de 11 p. 100 par rapport à 1991 et la plus forte augmentation annuelle depuis 1984.

Nos exportations à destination des États-Unis ont atteint le niveau également record de 122,3 milliards, soit 14,7 milliards de plus qu'en 1991 et quelque 20 milliards de plus qu'en 1988, l'année précédent l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange.

La balance commerciale du Canada avec les États-Unis a atteint 17,7 milliards de dollars, soit le montant le plus élevé depuis 1985 et 3,9 milliards de plus qu'en 1988.

Cela signifie clairement que les orientations que nous avons adoptées fonctionnent: la restructuration, l'accroissement de la productivité, la TPS, qui a rendu les exportateurs canadiens, notamment les fabricants, plus concurrentiels, la réforme fiscale, la compression des dépenses. Les mesures budgétaires, celles que nous avons prises pour améliorer la déduction pour amortissement dans le secteur de la fabrication et de la transformation, toutes ces mesures commencent à donner des résultats.

En outre, le 16 février, nous avons reçu les dernières statistiques mensuelles concernant le secteur de la fabrication. Là encore, nous avons de bonnes nouvelles pour le député d'en face. Les livraisons de marchandises ont connu une forte relance pendant la deuxième moitié de 1992, augmentant à un taux annuel de 17,2 p. 100 depuis juillet. Cela signifie réellement que certaines mesures que nous avons incorporées dans le budget de février 1992 commencent à donner des résultats. La philosophie fondamentale du gouvernement fonctionne effectivement, préparant les Canadiens à tirer profit de la mondialisation de l'économie et à soutenir la concurrence à l'échelle mondiale.

Les députés d'en face ne devraient pas être étonnés de savoir que l'emploi aussi a connu une amélioration. Il s'est accru au cours de huit des neuf derniers mois, le nombre d'emplois à plein temps ayant augmenté de 35 000 en janvier, ce qui porte le total cumulatif à

161 000 depuis août dernier. Il s'agit là d'un progrès manifeste.

Je sais que les députés d'en face n'aiment pas les bonnes nouvelles. Ils sont les prêcheurs et les défenseurs du négativisme. Or, il y a bel et bien de bonnes nouvelles, et ce n'est pas à leur honneur mais à l'honneur de nos entrepreneurs et de nos petites entreprises. Ceux-ci tirent profit des orientations qu'ils savent nécessaires pour accroître leur compétitivité et pour livrer concurrence dans une économie mondiale.

Les efforts du gouvernement pour freiner l'inflation ont aussi porté fruit. Le taux d'inflation pour 1992 se situe à 1,5 p. 100, le taux le plus bas en 30 ans, ce qui a un effet très positif sur les prix, sur les coûts unitaires et sur les taux d'intérêt. Ainsi, les taux d'intérêt ont baissé considérablement. Le taux préférentiel, qui se situe actuellement à 6,75 p. 100, représente 300 points de base de moins qu'en novembre dernier, où il avait atteint un sommet.

Comme je l'ai indiqué, la productivité de la main-d'oeuvre s'est accrue fortement, passant à 2,6 p. 100 au cours des trois premiers trimestres de 1992.

Il y a aussi les mises en chantier dues, encore une fois, à un certain nombre d'initiatives que nous avons prises en ce qui concerne l'industrie du bâtiment ainsi qu'au fait que les logements sont maintenant plus abordables grâce à un faible taux d'inflation et à certaines mesures adoptées par le gouvernement dans le budget de février, comme la proposition concernant les REER. Certes, les députés d'en face ont approuvé ces mesures.

M. Milliken: Nous les avons proposées.

M. Mazankowski: Ce ne sont pas eux qui les ont proposées, mais les constructeurs d'habitations. Rendons à César ce qui appartient à César. La réduction du premier versement, qui est passé de 10 à 5 p. 100, a eu d'excellentes répercussions sur l'industrie du bâtiment. On a enregistré en 1992 une augmentation de 7,7 p. 100 des mises en chantier, d'après la Société canadienne d'hypothèques et de logement. On espère voir une augmentation de 5 à 6 p. 100 en 1993.

Examinons notre produit intérieur brut qui est l'indicateur général de notre situation en ce qui concerne la croissance économique. Nous avons eu sept trimestres consécutifs de croissance au Canada. Si on compare ce résultat avec ce qui se passe en Grande-Bretagne, on voit que ce pays a connu neuf trimestres consécutifs de décroissance économique. Il y a l'Allemagne qui a eu deux trimestres consécutifs de décroissance économique et qui